



Aubrac, le 6 mars 2023

Monsieur Pascal DEVOILLE  
Pour le collectif des associations ADOC, Canopée  
12, in'VD, Cyclo motivés 12, Labo d'Aquí, l'Auberge  
Espalienne  
Roques  
12470 Prades d'Aubrac

**V/Réf** votre courrier du 15/02/2023  
**Dossier suivi par** Pascal DEVOILLE - [roc.abrac@nordnet.fr](mailto:roc.abrac@nordnet.fr)

**N/Réf** OG/20230302-01  
**Dossier suivi par** Marjory Mayo - [marjory.mayo@parc-naturel-aubrac.fr](mailto:marjory.mayo@parc-naturel-aubrac.fr)  
**Objet** mission mobilités durables au Parc naturel régional de l'Aubrac

Monsieur,

J'ai bien reçu copie de votre courrier adressé à Madame la Présidente de la Région Occitanie exprimant vos inquiétudes sur le devenir de la mission mobilités durables au sein Parc naturel régional de l'Aubrac.

Un poste de chargé de mission spécifique aux mobilités durable a pu être créé en 2019 grâce à des subventions publiques pour une durée déterminée de 3 ans et des missions définies : animation et réalisation du plan mobilités simplifié et du schéma directeur vélo de l'Aubrac. Cette mission arrivant à son terme en 2023 et ses objectifs étant atteints, le syndicat mixte du Parc n'a pas jugé prioritaire la poursuite d'une mission spécifique mobilisant des moyens dédiés dans un contexte budgétaire contraint.

Dans votre courrier, vous avez listé à juste titre les nombreuses actions réalisées dans le cadre de cette mission durant ces trois dernières années. Je peux vous affirmer que le Parc compte poursuivre de façon plus transversale le travail mené jusqu'à ce jour :

- en élargissant à nouveau aux mobilités le champ d'animation de sa chargée de mission énergie et climat, comme avant 2019,
- en s'engageant pour les trois prochaines années sur la mobilité touristique à travers le projet « LocO'brac » autour de la ligne du train de l'Aubrac et de ses gares, en partenariat avec d'autres structures locales,
- en facilitant l'accès aux financements de projets sur la thématique de la mobilité via la gestion par le Parc de programmes régionaux en Occitanie tels que le contrat territorial Occitanie, le programme européen Leader, ou encore le dispositif d'Approche Territoriale Intégrée (ATI) du

programme régional FEDER ; la liaison douce Marvejols - Bourgs-sur-Colagne fait d'ailleurs partie des premiers projets programmés à l'ATI Feder.

A l'heure où les objectifs en matière de mobilité décarbonée sont ambitieux, le Parc reste impliqué dans son rôle d'accompagnateur, de facilitateur et de relais auprès des collectivités et de la population.

C'est pourquoi, je tiens à vous remercier, en votre qualité de représentant du tissu associatif engagé pour le territoire, et à vous inviter à poursuivre ce travail collaboratif initié entre vous et le Parc, comme mené récemment dans le cadre de la création du film « Virage vers le Futur », afin d'agir durablement ensemble en faveur de la transition énergétique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président du Parc naturel  
régional de l'Aubrac

**Bernard Bastide**

